



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DE LA MER ET DE L'OcéAN
Pour la croissance bleue et le climat



STRATÉGIE NATIONALE POUR LA MER ET LE LITTORAL



« Préserver l'Océan, agir pour la mer et le littoral au service de la croissance verte et bleue, renforcer la politique maritime de la France, consolider l'action dans la durée, c'est tout l'enjeu de la stratégie nationale pour la mer et le littoral »

Ségolène Royal

**Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
en charge des Relations internationales sur le climat,
Présidente de la COP21**

Paris, mardi 2 août 2016

Pourquoi une Stratégie nationale pour la mer et le littoral ?

Présente dans toutes les régions océaniques du globe grâce à ses outremer, la France est souveraine et responsable d'un espace maritime de plus de 11 millions de kilomètres carrés.

Au regard du rôle essentiel de l'Océan, de ses richesses et de ses fragilités que l'on découvre tous les jours, du formidable potentiel qu'il représente pour l'humanité, au regard de l'expertise de ses acteurs, la France doit assumer une responsabilité de premier plan.

En tant que Ministre chargée de la mer, je souhaite que la France prenne toute la mesure de cet atout unique au monde.

Cette ambition, je l'ai traduite dans le plan d'action pour la Croissance bleue et le climat, que j'ai construit avec toutes les parties prenantes au travers de différents temps forts et de trois axes majeurs :

- La prise en compte de l'Océan dans les négociations climatiques de la COP21 et mon action internationale en tant que présidente de la COP,
- La mobilisation des acteurs et des services du ministère pour la mise en œuvre du Plan d'action pour la Croissance bleue et le climat :
 - o lors des deux Conférences nationales pour l'Océan, réunies le 31 août 2015 et le 8 avril 2016
 - o dans le cadre du Conseil national de la mer et du littoral, que j'ai tenu à réinstaller le 8 avril dernier
 - o et aujourd'hui avec la Consultation du public sur la Stratégie Nationale pour la mer et le littoral,
- Le lancement d'un plan spécifique pour sauver la Méditerranée.

II/ J'ai intégré, pour la première fois dans l'histoire des négociations climatiques, l'enjeu de l'Océan dans le cadre de la COP 21

- En liaison avec la Plateforme Océan, l'action pour faire entendre la voix de l'Océan dans les négociations climatiques **a permis de reconnaître au sein de l'Accord de Paris le lien étroit entre défi climatique et défi océanique**. En suivant, le **GIEC a décidé d'engager l'élaboration d'un rapport sur le lien entre Océan et changement climatique**, à la demande de la France et de l'appel « Parce que l'Océan ».
- En tant que présidente de la COP, je veille à poursuivre cette mobilisation au service de l'Océan, par exemple
 - o dans le cadre des **négociations internationales en cours sur la gouvernance de la haute-mer**,
 - o sur la question de **l'extension du plateau continental**
 - o **au sein de l'Organisation Maritime Internationale**, où la France vient d'obtenir la mise en place d'un dispositif obligatoire de surveillance des émissions de gaz à effet de serre du transport maritime.

III/ Les Conférences Nationales pour l'Océan ont permis de s'engager collectivement autour de 6 actions structurantes :

- **Le développement des énergies renouvelables en mer**,
- La transition vers **la pêche et l'aquaculture durables**, en particulier grâce à la recherche et à l'innovation,
- **La protection des milieux marins**, pour laquelle la loi pour la reconquête de la biodiversité constitue une avancée majeure, en confortant notamment l'outil des aires marines protégées,
- **La lutte contre les pollutions en mer**, qu'illustre en particulier l'interdiction des sacs plastiques à usage unique,
- **La gestion du trait de côte**, qui fait l'objet d'une stratégie définie par le comité national de gestion du trait de côte que j'ai installé début 2015 ;

- **Le soutien aux métiers de la mer**, avec une ambition particulière à porter en matière de formation.

III/ Le Plan Méditerranée a été mis en place

La Méditerranée est en quelque sorte notre mer domestique. Trop longtemps, elle a été considérée comme une poubelle. Cela suffit. J'ai donc lancé, le 27 juin dernier en présence de plusieurs pays du pourtour méditerranéen, un plan Méditerranée pour la Croissance bleue et le Climat, en réunissant les institutions et les acteurs mobilisés, afin d'apporter l'expertise de la France sur les questions de réduction des pollutions, d'assainissement, d'énergies renouvelables ou encore d'aires marines protégées.

Cette action en faveur de l'Océan, cette ambition maritime pour la France, j'entends la prolonger et la consolider dans la durée au travers de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral, que je soumetts à la consultation du public. Un grand pays comme la France doit se doter d'une réelle et ambitieuse politique maritime.

Cette stratégie constitue le volet maritime et littoral de mon action au service du climat et de la croissance verte et bleue. Car, plus que jamais, nous devons avoir à l'esprit que notre planète est avant tout une planète bleue.

Dans le cadre de cette consultation, je souhaite que vous puissiez :

- 1) Partager cette prise de conscience,
- 2) Mettre en commun les connaissances,
- 3) Compléter les analyses sur les enjeux,
- 4) Poser des questions et exprimer vos étonnements

Grâce à vos retours dont je prendrai connaissance, fidèle à ma méthode, déjà mise en place pour réussir la transition énergétique, vous continuerez à co-construire la Stratégie nationale pour la mer et le littoral, qui deviendra ainsi l'affaire de tous.